Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 65 (1956)
Heft: 6

Artikel: Notre école romande d'infirmières doit être agrandie
Autor: Vuithier, M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683321

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour le centenaire de «La Source»

NOTRE ÉCOLE ROMANDE D'INFIRMIÈRES DOIT ÊTRE AGRANDIE

M. Vuithier

La Source, notre école romande d'infirmières, à Lausanne, fêtera dans trois ans le centenaire de sa fondation comme école évangélique de gardes-malades. Au cours de ce siècle d'activité féconde, La Source a reçu 3660 élèves et décerné 2300 diplômes. Aujourd'hui, un millier de Sourciennes exercent leur profession en Suisse et à l'étranger. La moitié d'entre elles travaillent dans des hôpitaux, d'autres sont en service privé, assistantes de médecins, infirmières sociales ou missionnaires. Trois cantons romands bénéficient principalement des services que La Source rend à notre pays en formant, chaque année, une quarantaine de nouvelles infirmières: 295 Sourciennes diplômées et 14 stagiaires travaillent dans le canton de Vaud, 176 diplômées et 41 stagiaires dans le canton de Genève, 60 diplômées et 17 stagiaires dans le canton de Neuchâtel. En 1955, La Source a décerné 46 diplômes, c'est-à-dire environ le 10 % de tous les diplômes reconnus par la Croix-Rouge suisse au cours de l'année écoulée.

Ces quelques chiffres illustrent bien le rôle important que joue l'Ecole romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse, la plus ancienne au monde, sa création ayant précédé d'une année celle de l'Ecole Florence Nightingale, à Londres. Ces résultats remarquables sont dus, essentiellement, à l'initiative privée. Dotée d'un capital, en 1891, par Mme de Gasparin, sa fondatrice, La Source a su, grâce à l'énergie et à la prévoyance de ses dirigeants successifs, se développer en utilisant au mieux les moyens disponibles.

En route pour une nouvelle étape

Aujourd'hui, à la veille de son centenaire, La Source doit songer à une nouvelle étape de son développement. Les temps héroïques, où les pionniers, animés d'une foi à toute épreuve, pouvaient se contenter d'installations rudimentaires et y accomplir des miracles scientifiques, sont révolus. Il faut s'adapter, moderniser, sous peine de se voir dépasser et reléguer parmi les pièces de musée. Les grandes administrations, les banques, les industries construisent des palais pour loger leur personnel, leurs dossiers, leurs valeurs, leurs machines. Nos malades, et ceux qui les soignent, nos médecins, nos infirmières, ont droit, eux aussi, à disposer de locaux plus clairs et plus spacieux que les anciens.

La Source, pour son centenaire, désire offrir à ses malades une nouvelle clinique agrandie, avec service de maternité et infirmerie rénovés, à ses médecins et chirurgiens des salles de traitement et d'opération, des laboratoires et un service de radiologie permettant un travail plus rationnel, à ses infirmières et à ses élèves un logement plus confortable et des locaux scolaires moins exigus. La Source, en 1959, souhaite pouvoir héberger 120 malades, loger 50 infirmières et recevoir 60 élèves.

Comment réaliser la nouvelle clinique devenue indispensable?

Ce programme répond à des besoins dont il est superflu de souligner l'urgence. Le terrain est à disposition. Des plans sont établis. Le projet est réalisable. Il ne manque que... le nerf non seulement de la guerre, mais de toute entreprise: l'argent. La dépense envisagée est de cinq à six millions de francs. Comment se procurer cette somme?

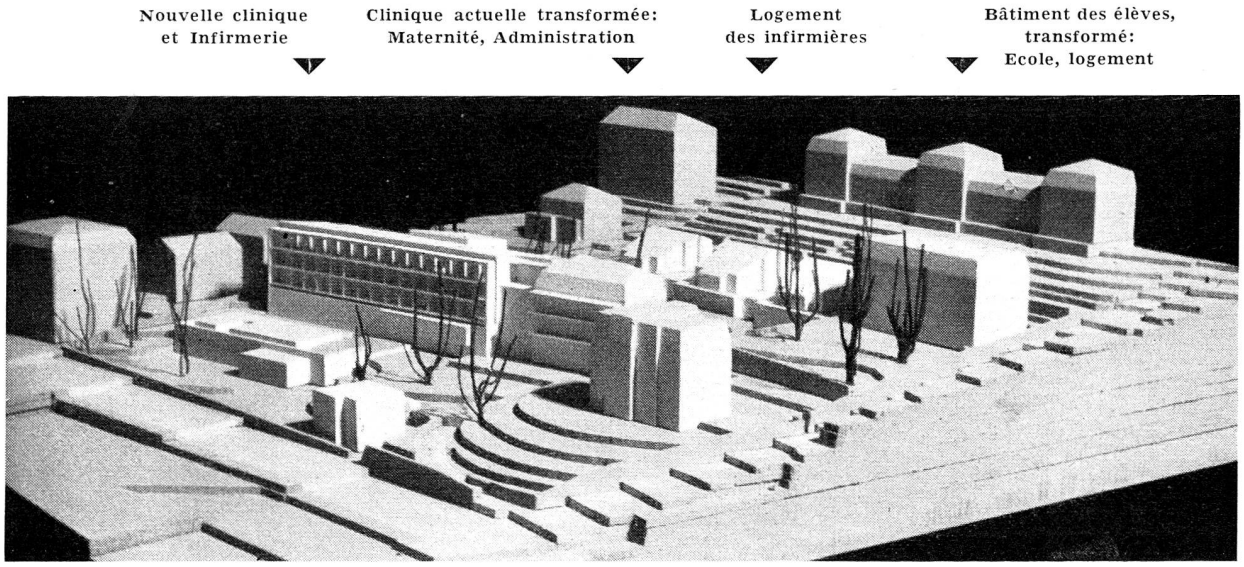

LA MAQUETTE DES NOUVEAUX BATIMENTS

Recourir à l'emprunt serait charger l'exploitation d'une hypothèque difficilement supportable. Il faut au moins trouver une partie des fonds sous forme de dons. A qui les demander? A l'économie privée? Encore! diront les privilégiés de la fortune et du revenu, généreusement sollicités, nous en convenons. Mais si les milieux privés se dérobent, ce que nous ne croyons pas? A l'Etat? toujours lui, qui se rattrape d'ailleurs, et à bon droit, sur le contribuable... privé, qui n'a plus qu'à payer, intérêt et capital, en rechignant doublement.

La solution proposée

La solution? Elle nous paraît pouvoir être mixte. Les milieux privés, conscients de leur responsabilité, se doivent d'apporter leur contribution à une école privée. Mais l'Etat, qui a besoin pour ses hôpitaux et services publics d'un grand nombre d'infirmières formées dans des écoles privées, a intérêt à aider financièrement ces écoles. C'est la solution à laquelle s'est arrêtée La Source, qui a déjà pris les contacts nécessaires avec les gouvernements intéressés des cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel, ainsi qu'avec la Croix-Rouge suisse, et qui s'apprête à faire appel à tous les amis que notre école d'infirmières compte en Pays Romand et bien au-delà. Que tous ceux qui le peuvent réservent bon accueil à cet appel. Ils rendront ainsi service à une institution qui ne poursuit qu'un but, depuis bientôt cent ans: Servir.

M. Vuithier.

Adresser les dons pour le Centenaire de «La Source»: Compte de chèques postaux II. 18001 «La Source», Fonds de construction et du Centenaire, 1859—1959 - LAUSANNE

A bord du « Château de Staverden »

LES CROISIÈRES POUR INVALIDES DE LA CROIX-ROUGE NÉERLANDAISE

par G. Desarzens

Nous avons parlé, dans notre dernière édition, des croisières organisées par la Croix-Rouge néerlandaise pour les infirmes. Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui des détails sur cette remarquable entreprise grâce à l'obligeance de M. G. Desarzens, rédacteur du « Journal des Samaritains ».

*

Il s'agit d'un vapeur de la grandeur de ceux qui sillonnent nos lacs mais qui est équipé pour le séjour de soixante invalides dont s'occupe la Croix-Rouge. Ce sont des personnes, de 9 à plus de 60 ans, complètement impotentes (paralytiques ou déficientes de tous genres) nécessitant des soins suivis et complets, auxquelles un personnel important consacre bénévolement son temps. Nous y rencontrons, outre le Dr St., de Maastricht, médecin responsable du bâtiment, plusieurs infirmières et secouristes de la Croix-Rouge néerlandaise. Un prêtre est également attaché au personnel qui comporte, comme il se doit, un équipage complet pour l'entretien et la navigation du bateau. Pour le moment, ce sont tous des invalides du Limbourg qui voyagent ainsi chaque jour sur le Rhin et auxquels il est ainsi donné de voir quelque chose du pays, tout en leur procurant une des joies que nous, heureux mortels, pouvons nous accorder quand et comme nous le voulons. Le médecin s'est fait remplacer, dans sa ville, par un de ses confrères et se dépense, gracieusement aussi, pour le bien de ses malades. Des itinéraires ont été combinés de façon à ce que, de

Deux clichés aimablement communiqués par le Comité international de la Croix-Rouge.